

Aide canadienne pour les réfugiés

Le Canada a doublé sa contribution annuelle au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR); cette année, celle-ci passe à \$2 millions. De plus, le Canada verse une contribution spéciale de \$700 000 pour le programme de 1979 du HCR à l'intention des réfugiés indo-chinois. C'est ce qu'a déclaré le 9 mai le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson.

La contribution spéciale, qui fait suite à un appel international, sera versée en deux tranches par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Un chèque de \$450 000 a déjà été envoyé à Genève; le reste du montant suivra plus tard cette année.

En juin 1978, l'ACDI a versé une contribution spéciale de \$500 000 au HCR pour son programme de 1978 pour l'Indochine.

Le problème des réfugiés indo-chinois a récemment pris de l'ampleur: d'un phénomène sérieux d'émigration, on est passé à un exode massif. Toute la région de l'Asie du Sud-Est est maintenant touchée; bon nombre de réfugiés ont quitté le Kampuchea démocratique, le Vietnam et le Laos par voie de terre.

La Thaïlande, par exemple, héberge actuellement quelque 140 000 réfugiés venus essentiellement du Laos et du Kampuchea.

Ce sont toutefois les réfugiés de la mer vietnamiens qui retiennent surtout l'attention du public. Le taux mensuel d'émigration est passé de 3 000 l'année dernière à 8 000 il y a un mois. Si ce taux continue d'augmenter, les pays qui constituent les premières terres d'asile (la Malaisie, la Thaïlande et bien d'autres) pourront difficilement supporter le fardeau financier, social et politique que représentent les réfugiés.

Devant l'aggravation du problème, le HCR a organisé, en décembre dernier, des consultations internationales à Genève. Le Canada a alors réitéré son appui total au HCR et a joué un rôle de premier ordre en incitant les donateurs à ne ménager aucun effort pour résoudre de façon permanente le problème des réfugiés indo-chinois.

Pour sa part, le Canada, en plus de la contribution accrue versée au HCR, a annoncé en décembre dernier qu'il accueillerait 5 000 réfugiés indo-chinois en 1979.

Le Canada devient l'un des membres d'INMARSAT

Le Canada a signé la Convention de l'Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellites (INMARSAT). La Convention a été signée dernièrement à Londres par M. Paul Martin, haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni.

INMARSAT vise à établir un système de télécommunication par satellites pouvant relier directement les navires aux réseaux téléphoniques et de télex. Ce système sera utilisé en haute mer par les navires de tous les pays; il permettra d'améliorer les télécommunications en général (et plus particulièrement en cas de détresse), les services maritimes de correspondance publique ainsi que l'efficacité et la gestion des navires.

Le Canada, en tant qu'État maritime et à titre de nation industrielle, tirera grand profit de son adhésion à INMARSAT. Il pourra, en effet, mieux s'acquitter de ses responsabilités en matière de télécommunications maritimes. De plus, la sécurité en mer, la couverture et les services assurés dans les eaux qui relèvent de la juridiction canadienne seront améliorés. L'industrie canadienne pourrait aussi disposer, éventuellement, de débouchés plus nombreux et la capacité de service de correspondance publique pourra être accrue.

Télélobe Canada siègera au Conseil d'INMARSAT et participera à la mise en place du système de télécommunication maritime par satellites.

Aux Olympiques à bicyclette



Un habitant de Maria, localité du Québec située en Gaspésie, a quitté Saint-Jean de Terre-Neuve le 1er mai à destination de Victoria (Colombie-Britannique), première étape d'un périple qui le conduira à Moscou aux Jeux olympiques de 1980.

M. Albert Leblanc, un cycliste de 55 ans, s'est déjà rendu, à bicyclette, aux Jeux olympiques de Tokyo (1964), Mexico (1968), Munich (1972) et Montréal (1976). Il a ainsi parcouru 90 pays. Il précise qu'il trouve facilement à se loger...gratuitement. Il roule sur un vélo à dix vitesses vieux de neuf ans.

Remise des prix de l'ACFAS

Un astrophysicien montréalais qui a élaboré une nouvelle théorie sur l'évolution des étoiles, un chimiste de Sherbrooke qui "s'amuse" à synthétiser les molécules les plus compliquées qu'on puisse imaginer et un ingénieur de Montréal, qui a fait grandement progresser les techniques de construction de routes ont reçu le 10 mai les trois grands prix de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

La médaille Parizeau a été attribuée au professeur Pierre Deslongchamps, chimiste qui a réussi une synthèse chimique très complexe, celle du ryanodol.

Pour sa part, M. Joseph Keyser, ingénieur à l'École polytechnique de Montréal, a reçu la médaille Archambault, témoignage de l'excellente qualité de ses travaux dans le domaine du transport routier, facteur essentiel dans un pays aussi vaste que le Canada.

Enfin, la médaille Vincent va à M. Georges Michaud, professeur d'astrophysique au département de physique de l'Université de Montréal, qui a conçu une théorie inédite pour expliquer les raisons pour lesquelles certaines étoiles avaient une atmosphère anormale, non conforme à la classification conventionnelle basée sur l'abondance relative des divers éléments chimiques. Ces éléments proviennent de la réaction de fusion nucléaire qui fournit l'énergie des étoiles.

Chacune de ces médailles est accompagnée d'une bourse de \$2 000.

Le Devoir, 10 mai 1979.